

Numéro 8
Avril 2008

Edition Zone pilote
du Bas-Rhin

SOMMAIRE:

- ☞ Edit'eau.....p.1
- ☞ Le Paillage...pp.1, 2, 3
- ☞ Le Bois Raméal Fragmenté.....p.4
- ☞ Un point sur la collecte de PPNU 2007.....p.4

Edit'Eau

La Semaine des Alternatives aux Pesticides en Alsace, organisée par les Missions Eau, a eu lieu du 20 au 30 mars dernier sur le territoire régional. Relais d'une opération nationale, ses objectifs étaient non seulement d'informer sur les risques engendrés par les pesticides, mais surtout sur les alternatives existant pour en réduire l'utilisation.

Le programme visait donc tous les utilisateurs potentiels de ces produits : les jardiniers amateurs, les agriculteurs, les élus et agents communaux, au travers de différentes manifestations : conférences, démonstrations ou fermes ouvertes. Au total, ce sont près de 3 000 personnes qui ont été sensibilisées sur toute la région.

Concernant les communes, des démonstrations de désherbage mécanique ou thermique ont accompagné les conférences de 2 spécialistes des décoctions de plantes, venus de l'Ouest de la France. Leur expérience dans l'utilisation de purins d'ortie, de prêle ou de fougère sur massifs et plantations, a pu convaincre certains d'entre vous de tenter l'aventure dans les espaces verts de leur commune!

Dans ce numéro, nous vous proposons d'approfondir une autre technique alternative : le paillage.

LE PAILLAGE

Recouvrant le sol avec des matériaux d'origine végétale ou minérale, le paillage est une technique largement répandue afin de limiter la levée des herbes indésirables. L'apport de lumière directe étant restreint voire nul sous le paillage, la végétation spontanée ne se développe pas ou peu. Il existe différents types de paillage selon les massifs (annuelles/vivaces) et la typologie du sol. L'engouement pour cette technique alternative permet d'avoir maintenant un large panel de paillages à des coûts plus ou moins élevés.

Avantages du paillage

Le paillage présente plusieurs actions complémentaires et bénéfiques pour la plante et le sol:

- Limitation de l'évaporation → réduction de l'arrosage
- Enrichissement du sol en matière organique, lors de la décomposition du paillage.
- Développement de la vie microbienne et d'auxiliaires (vers de terre)

Installation du paillage

Technique simple, quelques règles sont cependant à respecter:

- Mettre en place sur un sol désherbé et une terre humide
- Placer une épaisseur suffisante de paillage (5 à 10cm) et compléter lors de sa dégradation naturelle
- Décaisser les massifs pour maintenir le paillage
- Apporter du compost avant de pailler, afin de lutter contre les carences en azote.

Ensemble, protégeons l'eau en Alsace

LES DIFFERENTS TYPES DE PAILLAGE

❖ LES TOILES

- Les toiles non biodégradables :

Le paillage plastique (1) Principalement utilisé en maraîchage. Il empêche la pousse des adventices mais présente plusieurs inconvénients: imperméabilité à l'eau, destruction de la vie biologique du sol, arrêt de la formation d'humus, obligation de récupérer et de recycler le plastique au bout de 3 à 5 ans. [0,5 à 1 € HT/m²]



La toile tissée (2) Elle présente les mêmes défauts que le plastique, à la différence qu'elle laisse passer l'eau de pluie. Son coût est plus élevé. [1 € HT/m²]



Où les utiliser: Les installer avant l'implantation des végétaux et prioritairement dans les zones hors agglomération : talus(...)

- Les toiles biodégradables

Les feutres en fibre végétale: bois, lin, chanvre, jute, coco, coton ... (3). Entièrement biodégradables, ils présentent une durée de vie de 2 à 3 ans. Inconvénients : l'aspect visuel lors de la dégradation, fragilité. [1 à 4 € HT/m²]



Où les utiliser: dans les massifs d'arbres/arbustes/haies/rosiers en plantation, ou pour l'installation de plantes couvre-sol (maintien de la propreté durant les 1eres années de croissance des plantes). Préférer l'installer en sortie de ville, la dégradation du feutre ne sera alors pas remarquée par les passants.

❖ LES MINERAUX

La pouzzolane (4) Roche volcanique naturelle. Elle présente un bon effet couvrant, roche légère et poreuse, elle draine parfaitement l'eau et apporte des minéraux nécessaires aux plantes en croissance. Elle n'apporte pas de bénéfice au sol, mais sa durée de vie est de plusieurs années. [3 € HT/m²]

Autres Chacun peut concevoir du paillage minéral: gravillons, déchets de briques, copeaux de schiste, gravier concassé de marbre ...



Où les utiliser: 5 à 8 cm d'épaisseur dans les massifs d'annuelles ou de vivaces en centre ville. Facile à installer même après les plantations.

❖ LES PAILLIS VEGETAUX

Les paillettes (5) En lin ou chanvre. Une épaisseur de 5 cm suffit pour obtenir de bons résultats contre les adventices et le dessèchement du sol. La durée de vie n'est que d'un an. [3.5 € HT/m²]

Les débris de bois ou copeaux (6) Installer une couche de 5 à 8 cm d'épaisseur pour obtenir un bon résultat. Ils offrent un intérêt pour la mosaïciculture et résistent bien au vent. Durée de vie de 1 à 3 ans. [2 à 3 € HT/m²]



Où les utiliser: faciles à disposer en raison de leur petite taille, ils conviennent parfaitement aux massifs d'annuelles, de vivaces et dans les jardinières.



❖ LES ECORCES

Les écorces de pin (7) Elles nécessitent une épaisseur de 5 à 8 cm pour obtenir un bon résultat. Elles possèdent une bonne biodégradabilité cependant elles acidifient le sol (attention à vos rosiers !). Durée de vie de 1 à 3 ans. [10 € HT/m²]

Les écorces de peupliers Mettre une couche de 5 à 8 cm pour avoir un bon résultat. Seul inconvénient : décomposition plus rapide que les écorces de pin. [4 € HT/m²]

Les fèves de cacao (8) Elles nécessitent une épaisseur de 5 à 8 cm, et un arrosage lors de l'installation. Elles présentent un très bonne efficacité et une agréable odeur de cacao ! Durée de vie d'1 an. [6 € HT/m²]



Où les utiliser: les écorces: prioritairement sur les massifs d'arbustes ou de vivaces. Penser à rajouter des écorces pour maintenir une épaisseur correcte et pallier la dégradation. Les fèves de cacao: dans les massifs d'annuelles ou de vivaces.



❖ LE PAILLAGE DE RECUPERATION

Les tontes de gazon (9) Faire sécher 2 jours avant d'installer, éviter les plantes montées en graine. Ne pas mettre une couche trop épaisse. La durée de vie: quelques semaines à quelques mois.

Les feuilles mortes Mettre une couche assez épaisse pour un bon résultat, veiller à utiliser des feuilles indemnes de maladies. Bénéfiques pour le sol car elles se décomposent en humus. Durée de vie de 6 à 12 mois.

La paille (10) Mettre une couche épaisse pour combler le vide où la lumière peut passer. Certaines graines de végétaux peuvent se retrouver dans la paille et pousser comme herbes indésirables !

Le broyat de branches Éviter les branches porteuses de maladies. Bénéfique pour le sol car il se décompose en humus. Durée de vie de 1 à 3 ans [gratuit hormis le broyeur]



Où les utiliser: Recyclez et valorisez vos déchets verts, utilisez les au profit de vos massifs d'arbres, d'arbustes ou de haies !



LE BOIS RAMEAL FRAGMENTE : UN PAILLAGE...ET BIEN PLUS

Le bois raméal fragmenté (BRF) est sans conteste la nouveauté dans le monde du paillage en France, il est employé depuis plusieurs années au Canada. Il s'agit d'une méthode naturelle, visant à améliorer les sols par l'utilisation des rameaux ou des jeunes branches de bois vert, fragmentés et broyés, en particulier des feuillus nobles (les résineux sont tolérés dans le mélange à hauteur de 20%). Épanché sur le sol ou incorporé aux premiers centimètres, il présente de nombreux avantages : stimulation de l'activité microbiologique du sol, maintien de l'humidité, il a aussi une action contre les adventices en les privant de lumière.

M. Houtch, responsable des services techniques de Baldersheim, nous en dit plus sur le BRF

« En 2007, nous avons commencé à installer du BRF. Nous avons utilisé un mélange tilleuls/résineux qui ne nous a pas convenu puisque les résineux provoquent la formation d'un film noir imperméable. Pour 2008, nous allons donc modifier le mélange, nous utiliserons un mélange érables/charmes/frênes. Nous avons retenu qu'il ne faut pas utiliser d'acacias, de chênes ni de résineux pour la production de BRF à cause des tanins et des substances toxiques qu'ils libèrent ».

La première année d'essai à Baldersheim a permis de mettre en évidence les bénéfices du BRF : décomposition lente et amendement organique pour le sol. « Le BRF est broyé sur place, dans la commune, et stocké le temps de fermentation. Il est retourné régulièrement et non bâché pour le laisser respirer. Les branches proviennent de l'élagage des arbres, les résidus de travaux forestier, voire même des déchets des particuliers! »



BRF installé au pied des arbres

❖ BIBLIOGRAPHIE

- « Les techniques alternatives au désherbage chimique », FEREDDEC Bretagne
- <http://fr.ekopedia.org/Brf>
- « Les 4 saisons du jardin bio », mars/avril 2008
- « Le BRF, vous connaissez ? », Jacky Dupéty et Bernard Bertrand, éditions de Terran
- « De l'arbre au sol, les Bois Raméaux Fragmentés », Eléa Asselineau et Gilles Domenech, éditions du Rouergue, 2007

L'ELIMINATION DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES NON UTILISABLES ET DES EMBALLAGES VIDES : BILAN 2007

Rappel : dans le Bas-Rhin, seule une collecte de PPNU est organisée chaque année

En 2007, 25 tonnes d'EVPP et 39 tonnes de PPNU ont été collectés en Alsace, dont 17 920 kg de PPNU dans le Bas-Rhin. Les collectes d'EVPP dans le Haut-Rhin sont chaque année un rendez-vous pour tous les utilisateurs de produits phytosanitaires. Les collectes de PPNU sont encore inconnues de certains, ainsi, pour la collecte 2007, 70% des participants venaient pour la première fois.

Perspectives pour les collectes de PPNU: dorénavant, seule l'élimination des PPNU portant le pictogramme ADIVALOR sera prise en charge gratuitement lors des prochaines collectes. N'hésitez pas à faire remonter vos besoins afin d'organiser au plus vite une collecte !



Pictogramme ADIVALOR. Présent sur les bidons de produits phytosanitaires depuis 2002, il indique que le fabricant et votre distributeur contribuent au financement de l'élimination des emballages vides et des produits non utilisables.

Ensemble, protégeons l'eau en Alsace



Mission d'animation-coordination pour la protection des eaux souterraines du SDEA